

Aurons-nous bien fait ?

les psychiatres se posent des questions face à l'aide médicale à mourir...

Le législateur envisage de confier aux médecins et aux soignants la charge de décider d'une aide active à mourir pour certains malades. Ce projet continue de faire l'objet d'une élaboration dont on ne sait encore précisément quelles dispositions en découleront mais un tel geste sera certainement encadré de façon extrêmement précise.

En quoi ce projet questionne-t-il spécifiquement les psychiatres et les soignants en psychiatrie ?

- Les demandes d'aide à mourir relevant d'un trouble psychique seront probablement exclues du dispositif. Cependant, à qui demandera-t-on de distinguer une demande d'aide active à mourir recevable d'une demande d'aide active à mourir symptomatique d'un trouble psychopathologique ?

- Le désir de mourir, le suicide, sont au cœur de la pratique des professionnels de la psychiatrie. Y a-t-il lieu de distinguer demande d'aide active à mourir et tentation suicidaire, et selon quelles modalités ?

- Serait-il acceptable de priver un malade psychique de ses droits si, dans une situation prévue par la future loi, il venait à réclamer une aide active à mourir alors qu'il est confronté à une affection somatique létale et douloureuse à court terme ?

Ces premières interrogations, non exhaustives, invitent les psychiatres à une réflexion plus large sur ce sujet. Les soins psychiatriques s'inscrivent dans une temporalité et un positionnement des professionnels qui s'attachent avant tout à éclaircir la demande du patient. A ce titre, l'expérience des professionnels de la psychiatrie peut donc utilement contribuer à la discussion. Au-delà, ils s'interrogent aussi constamment sur tout ce qui peut étayer le désir de vivre malgré tout, en soutenant une présence, une écoute, une parole ...

L'objet de cette journée est de parvenir à avancer sur ces questions, toutes entrelacées, tout en se donnant les moyens des ouvertures historiques et anthropologiques qui apparaissent nécessaires ici.



Aurons-nous bien fait ?

les psychiatres se posent des questions face à l'aide médicale à mourir

Journée de réflexion
de la Fédération Française de Psychiatrie

Mardi 12 novembre 2024 de 9h à 18h

au GHU Ste Anne à Paris
1 rue Cabanis 75014 PARIS
& en visio



La Fédération Française de Psychiatrie
Secrétariat : IPB Sainte Anne - 26 boulevard Brune - 75014 PARIS
06 30 22 92 39 contact@fedepsychiatrie.fr - www.fedepsychiatrie.fr

Inscription gratuite mais obligatoire
en scannant le QR Code ou sur le site fedepsychiatrie.fr



PROGRAMME

MATINÉE

8h45 ACCUEIL

9h00 Présentation de la journée

Brice Martin et **Jean-Jacques Bonamour du Tartre**

I / L'aide active à mourir : un tournant pour la pratique médicale et psychiatrique ?

Président de séance : **Eric Serra** ; discutant : **Jean-Jacques Laboutière**

9h30 **Bernard Odier**, psychiatre, Paris

“Les transformations du personnage du médecin, entre effritement du socle éthique et augmentation du pouvoir d'agir”

10h00 **Jean-Christophe Weber**, médecin interniste, Strasbourg

“Aide active à mourir et déplacements d'autorité en clinique médicale”

10h30 **Discussion**

11h00 PAUSE

II/ Droit à disposer de soi, autonomie, “droit à mourir” ?

Présidente de séance : **Cécile Hanon** ; discutant : **Thierry de Rochemonde**

11h15 **Claudine Bergoignan Esper**, professeur honoraire faculté de droit, Université Paris Cité, membre de l'Académie nationale de médecine

“Réflexions sur la fin de vie et projet de loi portant sur l'aide à mourir”

11h45 **Marie Grosset**, enseignante en droit à Sciences Po Paris, spécialiste en bioéthique

“Interrogations sur les enjeux juridiques de la légalisation de l'aide à mourir à moyen et long terme”

12h30 **Discussion**

13h00 FIN DE LA MATINÉE - DÉJEUNER LIBRE

APRÈS-MIDI

I/ Quelles expertises ? Quelles compétences ?

Présidente de séance : **Isabelle Secret-Bobolakis** ;

Discutant : **Laura Arassus**

14h00 **Raphaël Gourevitch**, psychiatre Paris

“Entre demande d'aide à mourir et suicide pathologique”

14h30 **Jérôme Pellerin**, psychiatre intervenant en soins palliatifs à Paris

“Discernement et mise en paroles”

15h00 **Discussion**

15h30 PAUSE

II/ Accompagner, rester soignant, partager les expériences

Président de séance : **Thierry Tremine**

Discutant : **Georges Jovelet** (sous réserve)

15h45 Table ronde : **Que peut nous apprendre l'expérience belge ?**

Avec **François Damas** (Liège) et **Gérald Deschietere**, psychiatre (Bruxelles)

18h00 CLÔTURE DE LA JOURNÉE

LES INTERVENANTS

Arassus Laura, St Germain-en-Laye, médecin soins palliatifs ambulatoires

Bergoignan-Esper Claudine, Paris, professeur honoraire faculté de droit, Université Paris Cité, membre de l'Académie nationale de médecine

Bonamour du Tartre Jean-Jacques, Paris, psychiatre*

Damas François, Liège, médecin hospitalier et responsable d'une consultation sur la fin de vie

De Rochemonde Thierry, Paris, psychologue-clinicien, psychanalyste

Deschietere Gérald, Bruxelles, psychiatre, professeur de psychiatrie, Cliniques Universitaires St Luc

Gourevitch Raphaël, Paris, psychiatre, chef de pôle CPOA GHU Ste Anne

Grosset Marie, Paris, enseignante en droit à Sciences Po Paris,

Hanon Cécile, Paris, Hôpital Corentin-Celton, AHP, Université Paris-Cité

Jovelet Georges, Laon, psychiatre honoraire des hôpitaux

Laboutière Jean-Jacques, Montceau-les-Mines, psychiatre*

Martin Brice, Valence, psychiatre, président de la FFP

Odier Bernard, Paris, psychiatre*

Pellerin Jérôme, Paris, psychiatre, Hôpital des Diaconesses

Secret-Bobolakis Isabelle, Paris, secrétaire générale adjointe FFP

Serra Eric, Amiens, psychiatre, professeur de médecine de la douleur, membre de la Société Française d'Etude et Traitement de la Douleur

Tremine Thierry, Paris, rédacteur en chef de l'Information Psychiatrique

Weber Jean-Christophe, docteur en médecine et en philosophie, responsable du master Ethique à l'université de Strasbourg

*past-président de la FFP et du CNPP

LE COMITÉ D'ORGANISATION

Ce comité s'est réuni régulièrement depuis le début de l'année 2023 pour explorer ce sujet dense et complexe, rencontrer certains acteurs et témoins, et définir une approche “professionnelle”, à distance d'une position partisane ou polémique. Cette journée a été projetée dans le même esprit.

Bonamour du Tartre Jean-Jacques, Paris, psychiatre, coordinateur

De Rochemonde Thierry, Paris, psychologue clinicien, psychanalyste

Hanon Cécile, Paris, psychiatre

Laboutière Jean-Jacques, Montceau-les-Mines, psychiatre

Odier Bernard, Paris, psychiatre

Pellerin Jérôme, Paris, psychiatre

Secret-Bobolakis Isabelle, Paris, psychiatre

Serra Eric, Amiens, psychiatre

Winter Elie, Paris, psychiatre

REMERCIEMENTS

La Fédération Française de Psychiatrie (FFP) et le comité d'organisation de la journée adressent leurs plus chaleureux remerciements à l'ensemble des intervenants de la journée, et au GHU Ste Anne pour le prêt généreux de l'amphithéâtre.